DEPARTEMENT Accusé de réception - Ministère de l'Intérieu DE HAUTE CORSE DE LA UTE CORSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre le sept novembre à 18H00 le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Hôtel de Ville de FOLELLI, sous la présidence de M. Yannick CASTELLI, Maire. Le Secrétariat est assuré par Mme HOURTOLOU Marguerite.

Présents (16): ANGELINI Nathalie, CASANOVA Gérard, CASTELLI Yannick, CERANI Rachel, CERVETTI Michel, FINIDORI Jean Pierre, GANDOIN Sylviane, GERONIMI Vital, HOURTOLOU Marguerite, LAURELLI Sébastien, LEPORATI Maryline, MARTZOLFF Myriam, MITRIDATI Dominique, OTTOLENGHI Enzo, SAMARTINI Jean-Felix, SOULLARD Sylvie.

Absents (7): FRANCESCHI Jean Marc, LIMONGI André, MATTEI Dominique, PACO DOS SANTOS Sandrine, RAFFALLI Muriel, SOULLARD Patricia, SUZZONI Stéphanie.

Pouvoirs (2): PACO DOS SANTOS Sandrine donne pouvoir à CASTELLI Yannick. SOULLARD Patricia donne pouvoir à SOULLARD Sylvie.

Objet: Budget principal, Décision Modificative n°4 (DM4).

Mbres du Conseil	Mbres en	Mbres ayant pris part	Séance du	Convocation le
Municipal: 23	exercice: 23	à la délibération : 18	07 Novembre 2024	28 Octobre 2024

Pour: 18 Contre: 00 Abstention: 00

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il y a lieu d'effectuer la DM4 afin de régulariser le montant des subventions à inscrire au Budget Principal 2024 en fonction des récentes recherches de financements effectuées.

Ouï l'exposé du maire, après en avoir délibéré,

Le conseil municipal décide de modifier le budget principal comme suit :

	Investissement
	Dépenses
2031 Frais d'étude	+ 27 086,50 €
2313 Constructions	+ 74 000,00 €
)	Total dépenses : + 101 086,50 €
	Recettes
1322 Régions	+ 101 086,50 €
,	Γotal recettes : + 101 086,50 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé le registre les membres présents.

Penta di Casinca, le 07 novembre 2024

Le Maire Yannick CASTELLI